



ECOSTERIX SPORTS : DESINFECTANT À PULVÉRISER

Désinfection de tout matériel sportif en contact avec la peau : casques, chaussures, bottes, gants... : application directe sans rinçage.

Désinfectant et désodorisant prêt à l'emploi, peu moussant, biodégradable à plus de 99%.

UTILISATEURS :

Centres de maintenance, centres de secours, centres de plongée, plongeurs sportifs et professionnels.

COMPOSITION :

Peroxyde d'Hydrogène : < 4%

Acide peracétique / catalyseur peroxyde d'hydrogène < 1000ppm

Stabilisant

Parfum pomme verte - solubilisant

Eau pure déminéralisée

CARACTERISTIQUES:

- *Forme: liquide incolore*
- *Odeur: pomme verte*
- *PH: 5 +/- 0.8*
- *Couleur: sans*
- *Peu Moussant*
- *Durée de vie: 24 mois*

APPLICATION:

S'applique par pulvérisation : attendre un temps d'application et d'évaporation de 15min environ. Ne nécessite alors pas de rinçage.

SPECTRE D ACTIVITE :

Traitement bactéricide, fongicide, algicide et antiviral.

Conformes aux normes AFNOR EN1040 / EN1650 / EN1276 1276 / EN14476

Testé sur les bactéries Gram+ Gram-, petits et grands virus (efficace sur les virus enveloppés : herpes, H1N1, HIV...), spores, amibes, levures, moisissures, agents pathogènes, biofilms.

ECO INFO

Biodégradabilité supérieure à 99.5%

Les emballages sont de qualité alimentaire

*La formule **ABYSSNAUT®** contribue à la sécurité des utilisateurs et au respect de l'environnement.*

CONDITIONNEMENTS

Les produits sont disponibles selon conditionnements :

- *Spray de 75mL*
- *Spray Gâchette de 500mL*
- *Bidon recharge de 5L - 20L*
- *Boite de 120 Lingettes*

IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification selon règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) :H319 Provoque une sévère irritation des yeux

Classification selon la directive 67/548/CEE :



GSH02

Mention de danger :

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence :

P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Etiquetage exceptionnel : Utilisez les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Information supplémentaire sur les dangers : -

NUMERO DU CENTRE ANTI-POISON PARIS : 01 40 05 48 48